

Stéphane DUBOIS¹
Eric BINET¹

LA CÉRAMIQUE À AMIENS (Somme) DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C., d'après les fouilles du Palais des Sports

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. L'opération archéologique du Palais des Sports.

Le site du Palais des Sports, à Amiens, a fait l'objet d'une opération de sauvetage qui s'est déroulée en deux phases entre les mois d'août 1992 et mars 1994, préalablement à la construction d'un complexe sportif. Une surface de près de 10000 m² a été dégagée, renfermant environ 12000 m³ de remblais archéologiques. L'essentiel des vestiges concerne l'époque antique.

Le site se trouve à la périphérie ouest de *Samarobriva*, au sein de la dernière rangée d'*insulæ*. C'est le tiers méridional de l'une d'entre elles qui a fait l'objet de nos investigations, le chantier étant délimité à l'ouest et au sud par deux chaussées correspondant au quadrillage général de la ville.

Le début de l'occupation de ce secteur date de 10/15 apr. J.-C. Elle se poursuit jusque vers le dernier tiers du III^e s. Les traces les plus anciennes sont matérialisées par des fossés, trous de poteaux et fosses, qui s'organisent en parcelles, occupées par des bâtiments en matériaux légers. Les fosses correspondent pour la plupart à des silos qui ont servi de dépotoirs après leur abandon et ont livré une quantité importante de céramiques. L'étude de ce matériel précoce est encore inachevée.

Ce premier état (état I), d'aspect plus rural qu'urbain, est arasé vers le milieu du I^{er} s. pour laisser la place à des maisons "en dur", constituées de soubassements en moellons de craie et d'élévations en torchis (état III). Leurs surfaces respectent en grande partie le parcellaire antérieur et varient de 450 m² à plus de 800 m². Cependant, la totalité du site ne connaît pas de phase de construction dès cette période, et certaines zones semblent inoccupées, contrairement à l'état 1. Il faut

attendre le début du II^e s. pour assister de nouveau à une occupation complète (état IV, Fig. 1). Le parcellaire primitif est toujours respecté, à l'exception du regroupement de plusieurs unités en une seule. Les surfaces de ces vastes demeures varient désormais entre 450 m² et plus de 2500 m². Certaines sont le fruit de la restructuration des maisons de l'état III et en sont les héritières directes quant au plan et à l'organisation ; d'autres sont totalement nouvelles.

2. Le contexte des dépotoirs.

Cette densification de l'occupation à l'état IV s'est effectuée progressivement, sur une période d'environ trente ans, entre les années 80 et 110. L'évolution chronologique de chaque maison est différente de celle de ses voisines. Lors de leur phase de construction, d'importants remblais ont été mis en place. Une partie de ces remblais, pour chaque maison, présente un net caractère détritique et provient sans doute du curage des égouts longeant les chaussées. L'abondant matériel qui est issu de ces couches correspond donc en fait à l'occupation de l'état précédent (état III).

Chaque maison ayant une chronologie propre, la mise en place de ces remblais s'étend sur une cinquantaine d'années. Leur datation a été établie grâce à la conjonction de critères stratigraphiques, numismatiques et, surtout, céramologiques. Les remblais de mise en place de la maison 1 (11059-11062-11139-11338) correspondent à des rejets attribuables aux années 60-80 ; ceux de la maison 4 (61482-63049-60989) à la période 70-90 environ ; celui de la maison 2 (20098) aux années 80/90-100 ; celui de la maison 3bis (30025), enfin, aux années 90/100-110.

3. Intérêt céramologique des ensembles présentés.

Ces neuf dépotoirs, issus de rejets dans les égouts, ne sont pas des ensembles clos au sens strict, mais

¹ Groupe de Recherche Archéologique Picard.

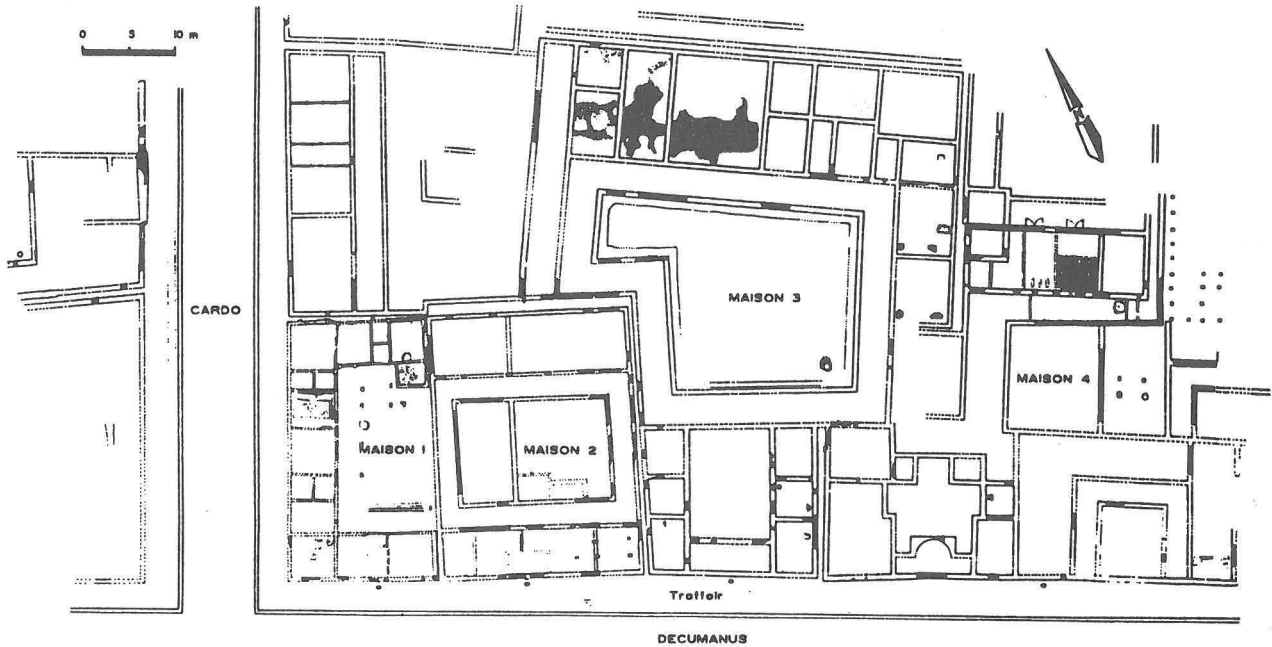


Figure 1 - Amiens, Palais des Sports : plan du quartier au début du II^e s. (état IV ; relevés E. Devisscher).

correspondent à des dépôts constitués progressivement sur plusieurs années, voire plusieurs décennies. Ils sont cependant exempts de céramiques résiduelles antérieures et présentent donc une forte homogénéité. Leur importance quantitative fait tout leur intérêt : ils comptent en moyenne 400 vases chacun (NME), pour 2 à 5000 tessons. Le plus important, 11059, dépasse à lui seul 15000 tessons.

La masse documentaire était telle (un peu plus de 5000 vases au total), qu'il était primordial de l'exploiter, tant pour la compréhension du site que pour approfondir notre connaissance céramologique de cette période. Présenter ici l'intégralité des neuf lots était impossible ; ils seront publiés individuellement dans une monographie du site. Nous avons pris le parti ici d'en proposer une approche synthétique qui retrace l'évolution des différentes productions, entre les années 60 et 110. Les données obtenues, notamment statistiques, caractérisent un quartier aisé de *Samarobriva*. Elles ne peuvent pas, pour l'instant, être étendues à l'ensemble de la ville, faute d'ensembles comparables dans des quartiers plus populaires.

II. LES IMPORTATIONS DE PROVENANCE LOINTAINE

1. La céramique sigillée.

a. Evolution des importations de sigillée.

Le caractère successif des dépotoirs du Palais des Sports permet donc d'appréhender l'évolution du commerce de la sigillée à Amiens entre les années 60 et la première décennie du II^e s. Les résultats (Fig. 2) sont conformes au modèle proposé par G. Marsch (Marsch 1981) pour le nord-ouest de la Gaule et la Bretagne insulaire. En effet, les importations de sigillées connaissent un véritable essor à partir des années 40/60, passant de 3 ou 4 % de la vaisselle (dans un

ensemble claudien de l'état I, 70379) à environ 15 % dans les années 70 (dépotoirs de la maison 1 et de la maison 4).

Cependant, elle ne parvient pas à se maintenir à cet apogée. Sa proportion chute presque de moitié entre 80 et 90/110, pour se limiter, dans les dépotoirs les plus récents (20098 et 30025), à 8 % environ de la céramique. Ce recul, observé dans l'ensemble de la Gaule du Nord, est vraisemblablement lié à la crise des ateliers de La Graufesenque, plutôt qu'à un rejet de ce type de vaisselle par les consommateurs de *Samarobriva*. La sigillée est alors en partie remplacée sur la table par d'autres types de céramiques, plus communes.

b. Origines des sigillées découvertes à Amiens.

L'examen systématique des pâtes, estampilles et

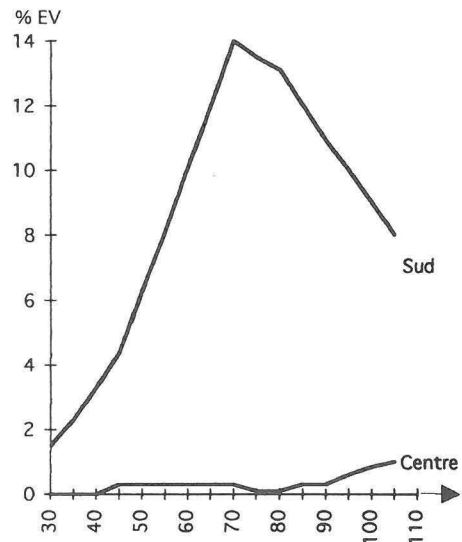


Figure 2 - Courbe d'approvisionnement en sigillée à Amiens, dans un quartier résidentiel.

décors, indique clairement que les productions de Gaule du Sud disposent d'un quasi-monopole sur le marché amiénois (Fig. 3) et ce, au moins jusqu'aux années 100/110, après quoi les données font défaut sur la cité des Amiens.

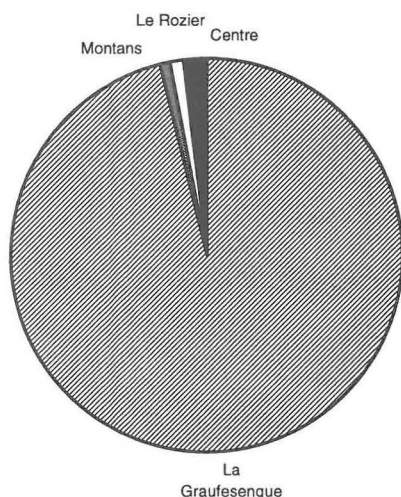


Figure 3 - Origine des sigillées découvertes à Amiens, Palais des Sports (vers 60-110).

Amiens se situe dans l'aire de diffusion privilégiée définie pour l'atelier de La Graufesenque (Vernhet 1986). Cet atelier dispose, de fait, d'une domination absolue sur le site du Palais des Sports, avec environ 98 % de la sigillée (chiffre fourni à la fois par l'examen des pâtes et des estampilles). Comme partout, quelques grandes officines sont fortement représentées : *Bio*, *Germanus*, *Mercator*, *Niger*, *Passienus*, *Patricius*, *Pontus*, *Primus*, *Secundus* et, surtout, *Calvus*, *Severus* et *Vitalis*. Ces douze potiers représentent à eux seuls presque la moitié des vases estampillés de Gaule du Sud trouvés sur l'ensemble du chantier.

Les autres ateliers du Sud sont très faiblement représentés, moins de 1 % de la sigillée. Montans apparaît de façon ponctuelle (quelques vases sont attribués par leur pâte à cet atelier). Le Rozier est attesté également par une estampille du potier Felix (*fac-similé*, dans Thuault et Vernhet 1986), trouvée dans un remblai daté des années 90/100-110. En revanche, aucun vase de Banassac n'a pu être clairement mis en évidence. La diffusion de cet atelier vers le nord-ouest de la Gaule est d'ailleurs remise en cause, car elle reposait uniquement sur la présence de vases ornés de *Biragilus*, un potier qui a récemment été attribué à La Graufesenque (Vernhet 1991 ; Mees 1995).

La Graufesenque domine donc le marché de *Sama-robriwa* et n'a pas de concurrent implanté de façon sérieuse. Avec la récession du grand centre rutène, à la fin du 1^{er} et au début du 2^e s., la part de la sigillée dans les vaisseliers amiénois diminue notablement. Les ateliers du Centre ne semblent pas avoir su profiter du créneau ainsi dégagé, car leurs produits restent très minoritaires, même au début du 2^e s.

En effet, les sigillées du Centre sont réduites à une portion congrue, 1 ou 2 % du marché de la sigillée. La plupart des dépotoirs des années 60-90 livrent un ou

deux tessons de sigillée de Lezoux, non grésés. Même dans le plus récent (30025, vers 90/100-110), la Gaule centrale reste très minoritaire (2,5 %), mais une évolution se dessine : les céramiques flaviennes de Lezoux cèdent la place à des productions grésées attribuables, d'après la pâte, aux Martres-de-Veyre, ce que confirme une estampille du potier *Vitalis* (Fig. 6 ; Terrisse 1972), trouvée dans un remblai des années 80/90-100. Contrairement au schéma observé en Bretagne insulaire (Marsch 1981), les produits des Martres-de-Veyre semblent faiblement commercialisés à Amiens. Seule une quinzaine de vases moulés de cet atelier sont attestés à l'heure actuelle pour l'ensemble de la ville (collections du Musée de Picardie et fouilles récentes). Les ateliers du Sud ont donc apparemment réussi à se maintenir plus longtemps à Amiens que sur le marché britannique (Marsch 1981).

c. Le répertoire typologique.

Dans les années 60-90, un service, qui associe l'assiette Drag. 18 et la coupe Drag. 27, prédomine nettement. Il représente, à lui seul, plus de la moitié de la sigillée utilisée dans les vastes demeures du Palais des Sports. En revanche, les nouveaux services créés à La Graufesenque vers 60/70 (Vernhet 1976) sont rares, sinon absents (service B). Le service A (coupe Drag. 35 et assiette Drag. 36) obtient le plus de succès et sa proportion augmente à la fin du 1^{er} et au début du 2^e s.

2. Les céramiques fines engobées et glaçurées.

a. Les productions de Gaule centrale.

La majorité des céramiques fines trouvées au Palais des Sports dans les niveaux de la deuxième moitié du 1^{er} s. provient, semble-t-il, de Gaule centrale ; c'est également la région qui fournit la plus grande diversité de types de céramiques. Les gobelets à projections argileuses, avec ou sans dépressions, constituent la part majoritaire de ces importations du Centre, à partir des années 60 (n° 34). Ils sont accompagnés, ponctuellement, et de façon encore plus exceptionnelle, par un autre style de gobelets engobés : les gobelets à décor barbotiné dit en "épingles à cheveux" (n°s 32-33), dont la production semble être une spécialité des ateliers de Gaule centrale (Symonds 1992). Seuls trois exemplaires ont été trouvés au Palais des Sports, dans des dépotoirs des maisons 1 et 4 (entre les années 60 et 90 environ). En proportion, l'ensemble de ces vases ne représente qu'une part très faible de la vaisselle, entre 0 et 0,5 % de la vaisselle selon les dépotoirs.

Quelques céramiques à glaçure plombifère ont également été recueillies ; 16 exemplaires ont été dénombrés pour l'ensemble du chantier (une moitié lisse, l'autre décorée au moule). Les formes les plus courantes sont les cruches Déchelette 60 à 62 (Déchelette 1904 ; n° 36) et la coupe à deux anses Greene 10 (Greene 1979). Les trois exemplaires trouvés dans les gros dépotoirs permettent d'estimer l'importance de ce type de production à 0,1 ou 0,2 % de la vaisselle amiénoise et ce, dans un quartier socialement privilégié.

D'autres céramiques fines paraissent provenir de Gaule centrale, comme une petite cruche en pâte beige micacée couverte d'un engobe crème (n° 35), trouvée dans un contexte datable des années 60-80. Un certain nombre de cruches à surface lissée nous paraissent également avoir la même origine.

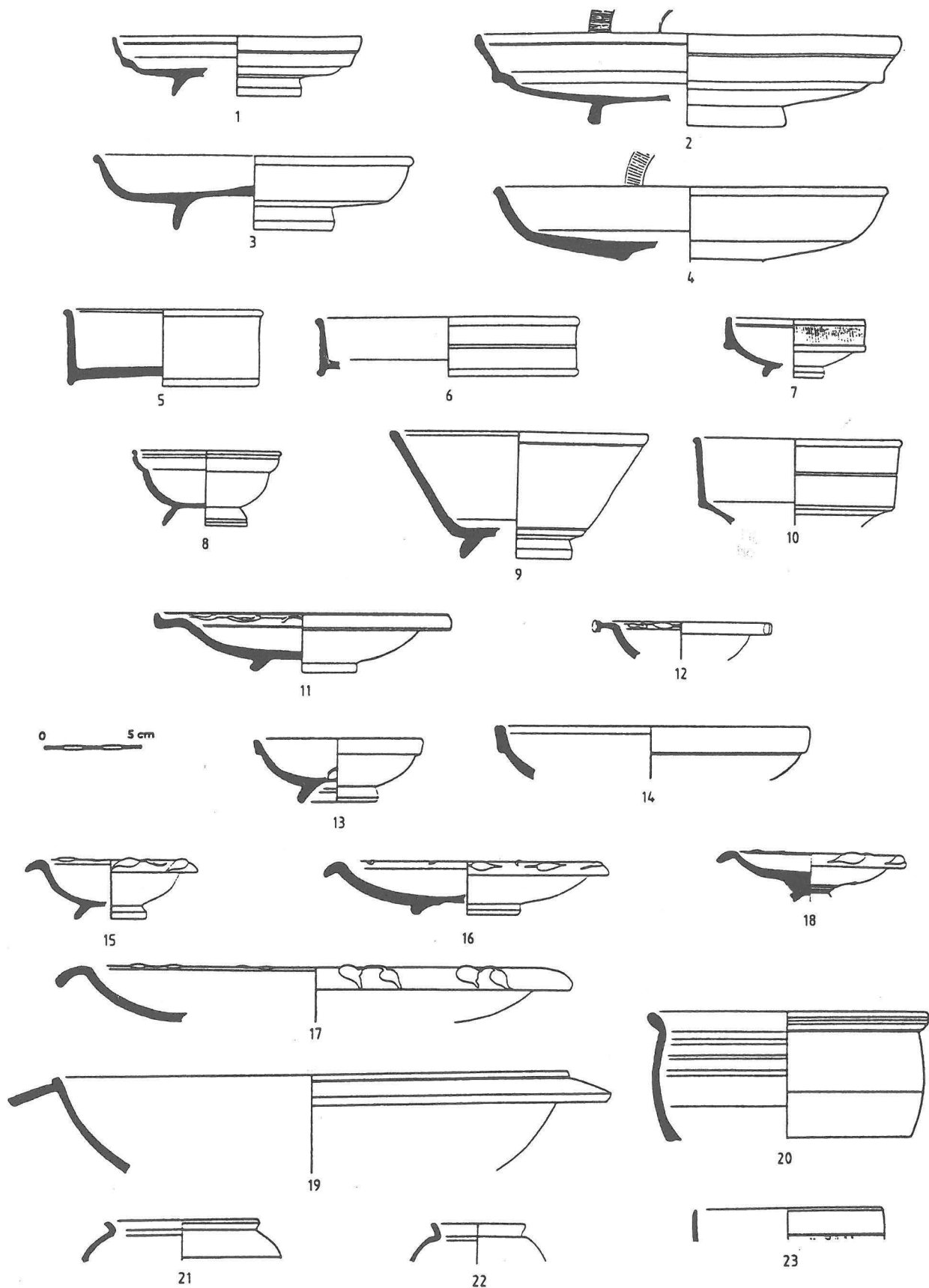


Figure 4 - Amiens, Palais des Sports. Les sigillées lisses sud-gauloises.

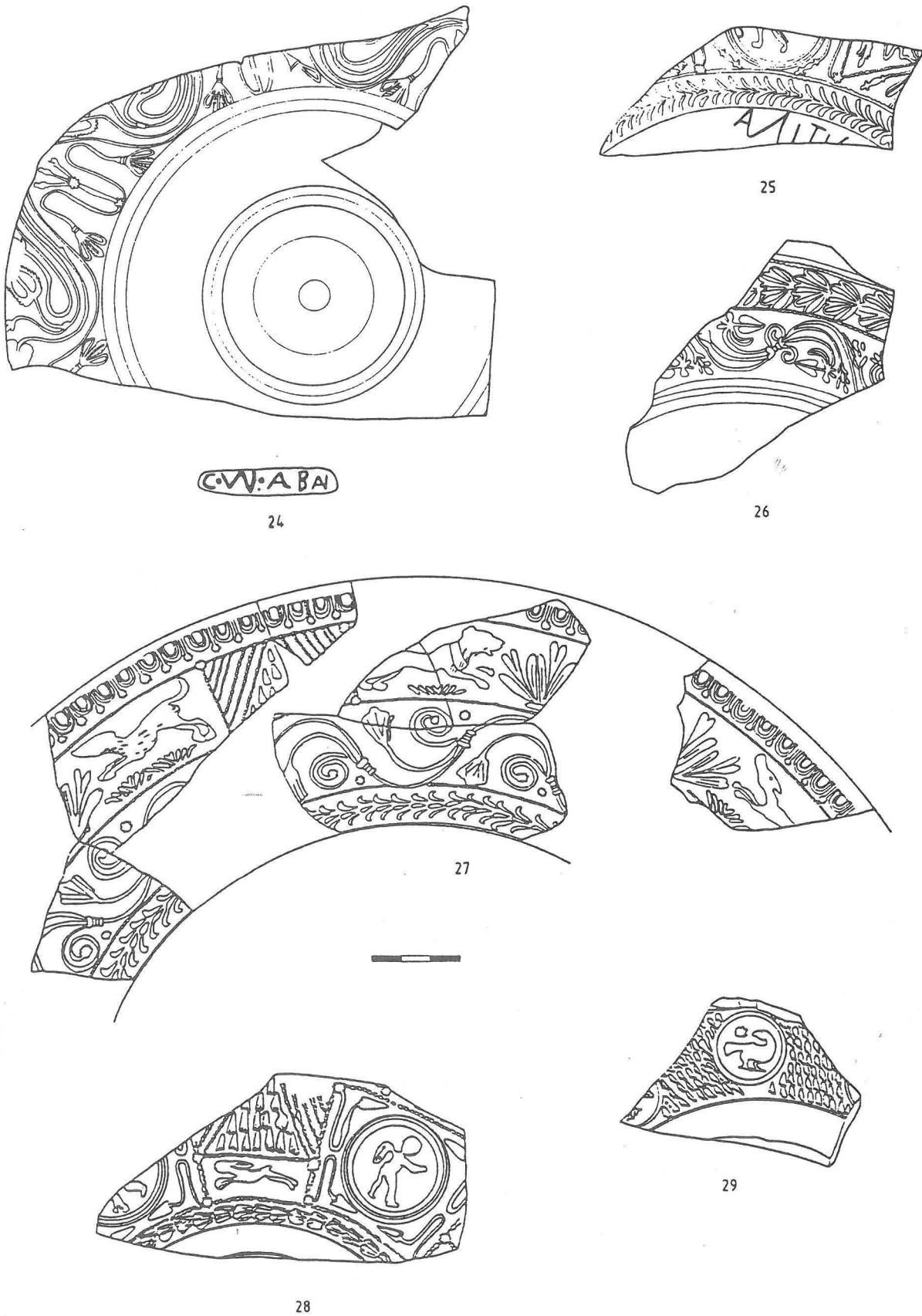


Figure 5 - Amiens, Palais des Sports. Echantillons de sigillées moulées sud-gauloises (dessins F. Fiolet).

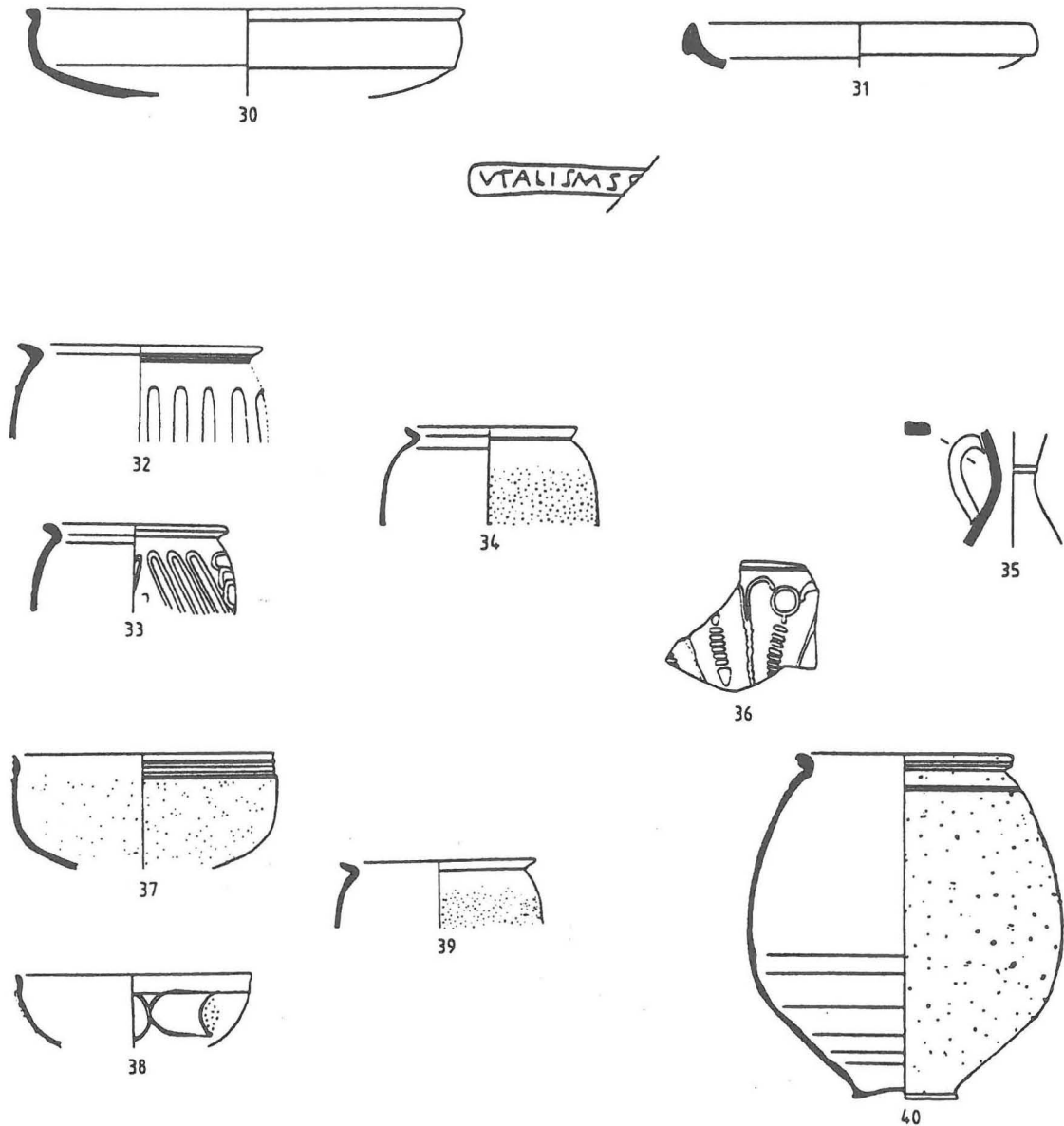


Figure 6 - Amiens, Palais des Sports. Sigillées (30-31) et céramiques à parois fines (32-36) de Gaule centrale, céramiques à parois fines de Lyon (37-39) et de Rhénanie (40).

b. Les productions des ateliers de Lyon.

La céramique fine produite dans les ateliers de "La Butte" à Lyon, et décrite par K. Greene (Greene 1979) et C. Grataloup (Grataloup 1988), est rare, pour ne pas dire exceptionnelle, dans les ensembles du Palais des Sports. Sur l'ensemble du chantier, seuls 3 exemplaires ont été identifiés, à savoir : un bol à bord mouluré (n° 37 : type Greene 1.5/Grataloup XXVc), un bol à décor de pastilles cloutées encadrées par des écailles (n° 38 : type Greene 5.2/Grataloup XXX), et un gobelet à projections sableuses (n° 39 : type Greene 20). Tous trois sont issus de contextes des années 60-80.

c. Les productions attribuées à la Basse Rhénanie.

Une quinzaine de gobelets à projections sableuses (n° 40) semblent correspondre, par la pâte, à la description donnée par K. Greene (Greene 1979) des deux principales productions de Rhénanie inférieure : une

pâte orange à texture très fine, contenant quelques quartz et grains rouges (6 exemplaires dont un à dépressions), et une pâte blanche fine très cuite, qui caractériserait l'atelier de Cologne (8 exemplaires, dont un à dépressions). Ces céramiques seront prochainement confrontées au tessonnier constitué par l'Université de Louvain-la-Neuve (F. Vilvolder), pour en préciser l'attribution.

3. Les céramiques dorées au mica.

Durant les années 60, les gobelets de type "Besançon" à engobe doré au mica disparaissent des ensembles amiénois, suivant en cela un phénomène constaté dans tout le nord de la Gaule. Un seul exemplaire subsiste dans un des dépotoirs de la maison 1, daté des années 60-80. En revanche se développe à cette époque une "deuxième génération de la céramique dorée" (Deru 1994), qui est systématiquement représentée dans les

ensembles des années 60-110, à hauteur de 1 ou 2 % de la vaisselle (NME). Cinq pâtes différentes ont été distinguées, dont deux sont nettement prédominantes.

Le groupe principal est connu sous le nom de "technique B" (Gustin 1985 ; Deru 1994) ; sa pâte est beige, à cœur gris-noir, et contient un dégraissant de petits quartz ronds arrondis, et quelques fines paillettes de mica blanc. Dans l'état actuel des connaissances, il est attribué à l'agglomération de Braives, en pays tongre. Le répertoire des formes trouvées à Amiens est d'ailleurs similaire à celui de la cité des Tongres (Willems 1988), ce qui corrobore notre identification. Il s'agit exclusivement de vaisselle de table, principalement des bols et gobelets, auxquels s'ajoutent une assiette et une cruche. Une quarantaine de fragments ont pu être identifiés et se répartissent comme suit (Fig. 7).

Assiette	type Deru 1	1
Bols	type Deru 13	3
	type Deru 14	6
	type Deru 15	14
	type Deru 17 ?	1
Gobelets	type Deru 20	1
	type Deru 22	14
Cruche	type Deru 24	1

Figure 7 - Amiens, vers 60-110.
Répartition typologique des céramiques dorées/technique B (typologie Deru 1994).

Le deuxième groupe, nettement moins fréquent (une dizaine de formes identifiables seulement), présente une pâte orange ou brun-orange, à dégraissant de sable très fins (quelques quartz et micas blancs, grains noirs et rouges) et quelques inclusions calcaires. Sa provenance n'est actuellement pas déterminée. Son répertoire n'est pas spécifique, puisqu'il comprend essentiellement des formes typiques du groupe précédent : un bol du type Deru 14 et une série de gobelets du type Deru 22 (8 exemplaires), auxquels s'ajoutent un gobelet ovoïde et un couvercle.

Les autres productions sont plus anecdotiques et n'apparaissent que dans quelques ensembles. Les deux dernières ne sont représentées que par un exemplaire unique. Leur provenance est pour l'instant conjecturale. Elles se caractérisent comme suit :

- la "technique A" (Gustin 1985 ; Deru 1994) : il s'agit d'une pâte brun-ocre savonneuse, contenant des inclusions blanches ; elle semble assez rare à Amiens où elle n'est, pour l'instant, attestée que par deux gobelets du type Deru 22.1 et un couvercle ;

- une pâte beige à cœur gris-beige, micacée, avec de petits quartz et des cristaux blancs ; la surface est beige foncé sous la dorure. Le seul vase attesté est un bol du type Deru 15, dans le dépotoir 30025, le plus récent (vers 90/100-110) ;

- une pâte brune micacée, contenant des grains rouges (chamotte ?), représentée par un unique gobelet, dans un dépotoir daté des années 60-80.

Enfin, il faut signaler trois fonds de gobelets (tous en technique B), sous lesquels était apposée une estampille, excentrée. La lecture en est difficile, mais elles ne s'apparentent à aucune des seize estampilles actuellement connues sur céramique dorée (Deru 1994). La

première (*PAVLVS* ?) était en contexte flavien, la seconde (*AMVLO* ?), dans un dépotoir de la période 60-80, et la dernière (*MEDICVS*), dans un ensemble néronien (Fig. 8).

4. Les céramiques noires lustrées.

Un petit groupe d'assiettes et couvercles aux formes gracieuses apparaît dans les ensembles des années 60-90 ; une quinzaine de vases sont attestés pour l'ensemble des dépotoirs. La ressemblance de leur pâte avec celle des céramiques dorées au mica de la technique B (Braives) est si grande, tant à l'œil qu'à la loupe binoculaire, qu'elles ont d'abord été interprétées comme des exemplaires brûlés. De fait, les formes attestées ont toutes été reconnues en céramique dorée : assiette à lèvres en marli (n° 55), assiette à préhensions décorées d'ocelles (n° 56, dont P. Quérel nous signale un exemplaire inédit provenant de la villa de Mercin-et-Vaux, Aisne), couvercles (n° 57-58). Ce groupe nous paraît donc associé à la production de céramique dorée, dont il diffère seulement par le traitement de la surface et le mode cuisson.

5. Les céramiques à vernis rouge pompéien ("VRP").

L'exemplaire le plus précoce de céramique à vernis rouge pompéien trouvé dans l'Amiénois provient d'une sépulture à incinération du début du I^{er} s. apr. J.-C., fouillée sur une villa à Dury-lès-Amiens (Quérel 1995). Au Palais des Sports, les ensembles clos de la première moitié du I^{er} s. en livrent systématiquement un ou deux exemplaires, soit une proportion le plus souvent inférieure à 1 % de la vaisselle utilisée. Il s'agit alors d'importations lointaines, Italie (Peacock 1977, fabrique 1) ou Gaule centrale (origine probable de la fabrique 2).

La situation change radicalement vers le milieu du I^{er} s. ou peu après. Cette évolution est d'abord quantitative, avec une part de la VRP qui est multipliée par 4 ou 5, atteignant désormais près de 2,5 % de la vaisselle. Elle est également fonctionnelle, avec l'apparition de couvercles non enduits (un tiers des vases identifiés environ). Elle est surtout commerciale, avec l'apparition de nouveaux groupes technologiques. Deux ateliers prennent alors, à parts inégales, le contrôle du marché de ce type de vaisselle.

Le premier (fabrique 3 de Peacock), à pâte beige micacée, est originaire de Gaule centrale (Peacock 1977 ; Meylan-Krause 1995). La diffusion de ce groupe a été présentée par M.-F. Meylan-Krause, au congrès de Rouen en 1995 : nous y renvoyons le lecteur. Notons simplement que la situation d'Amiens est tout à fait comparable à celle d'Avenches, avec un approvisionnement qui débute vers 60/70 et se poursuit jusqu'au milieu du III^e s. Les formes sont également similaires aux découvertes suisses : deux types d'assiettes (une petite à bord rentrant, n° 63, et une grande à paroi convexe, n° 64) et un couvercle (n° 68). Ce groupe couvre environ un tiers des besoins en VRP.

Le second groupe (fabrique 6 de Peacock) détient la place prédominante, avec près de 60 % du marché. La pâte est beige, avec un cœur noir, et contient des petits quartz blancs arrondis et quelques micas blancs. Elle est très semblable, tant à l'œil qu'à la loupe binoculaire, avec la pâte B des céramiques dorées au mica,

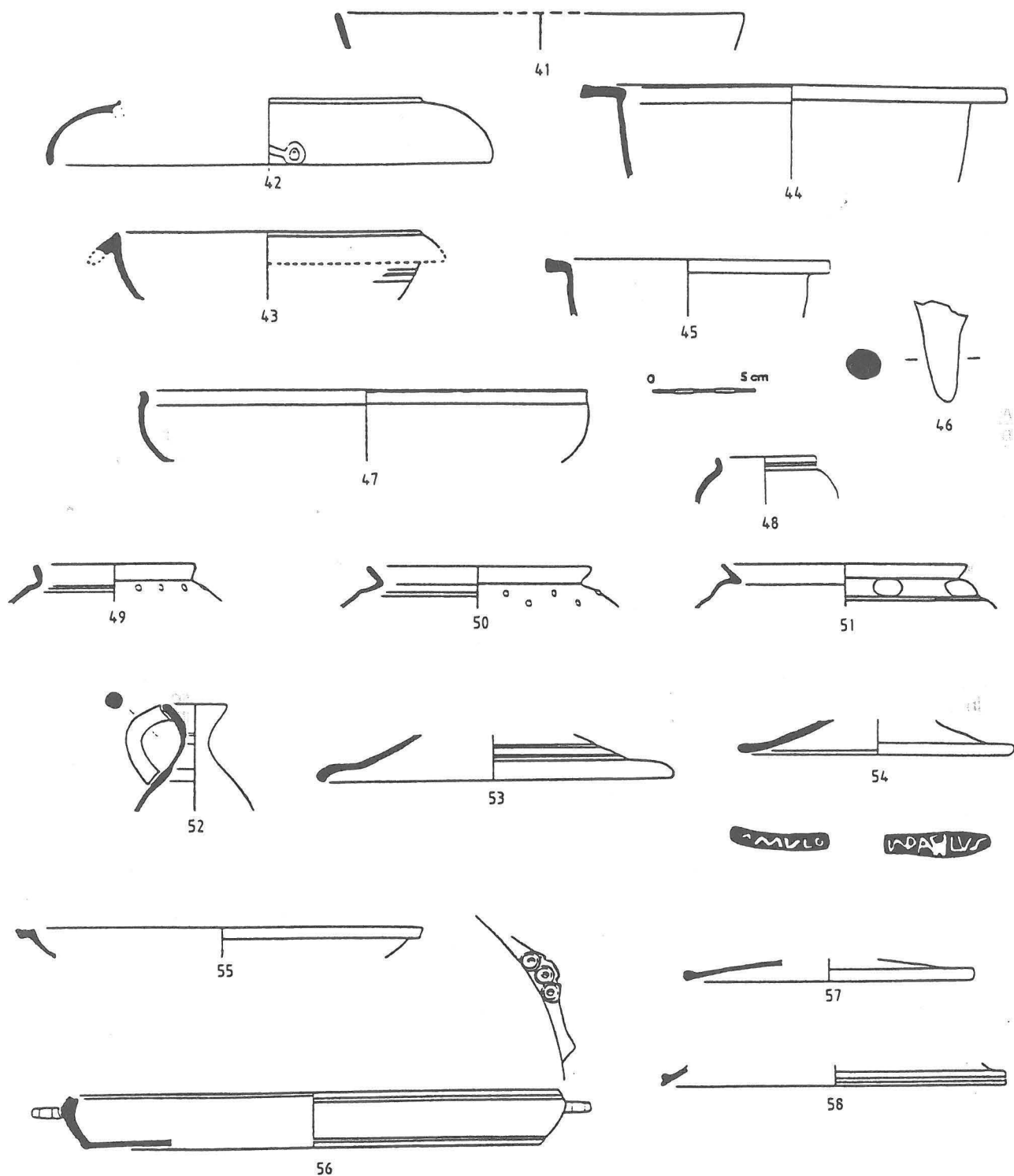


Figure 8 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques dorées au mica (41-54) et céramiques noires lustrées (55-58).

attribuée à Braives. Des analyses minéralogiques sont à envisager pour déterminer une éventuelle origine commune. D. P. S. Peacock (1977) lui attribue de toute façon une origine belge. Quatre assiettes de l'ensemble le plus récent ont reçu un traitement particulier : un engobage interne avec un enduit beige-crème, phénomène qui ne semble pas avoir été signalé jusqu'à présent. Le répertoire typologique de ce groupe est

nettement plus varié que pour les productions de Gaule centrale : 7 types d'assiettes (types Blicquy 1 à 7) et une série de couvercles non enduits, qui représentent la moitié du matériel.

Quelques autres productions sont présentes de façon sporadique : 3 exemplaires de la fabrique 2 dans les ensembles les plus anciens, une série d'assiettes à pâte beige (fabrique 7 de Peacock), présumée d'origine

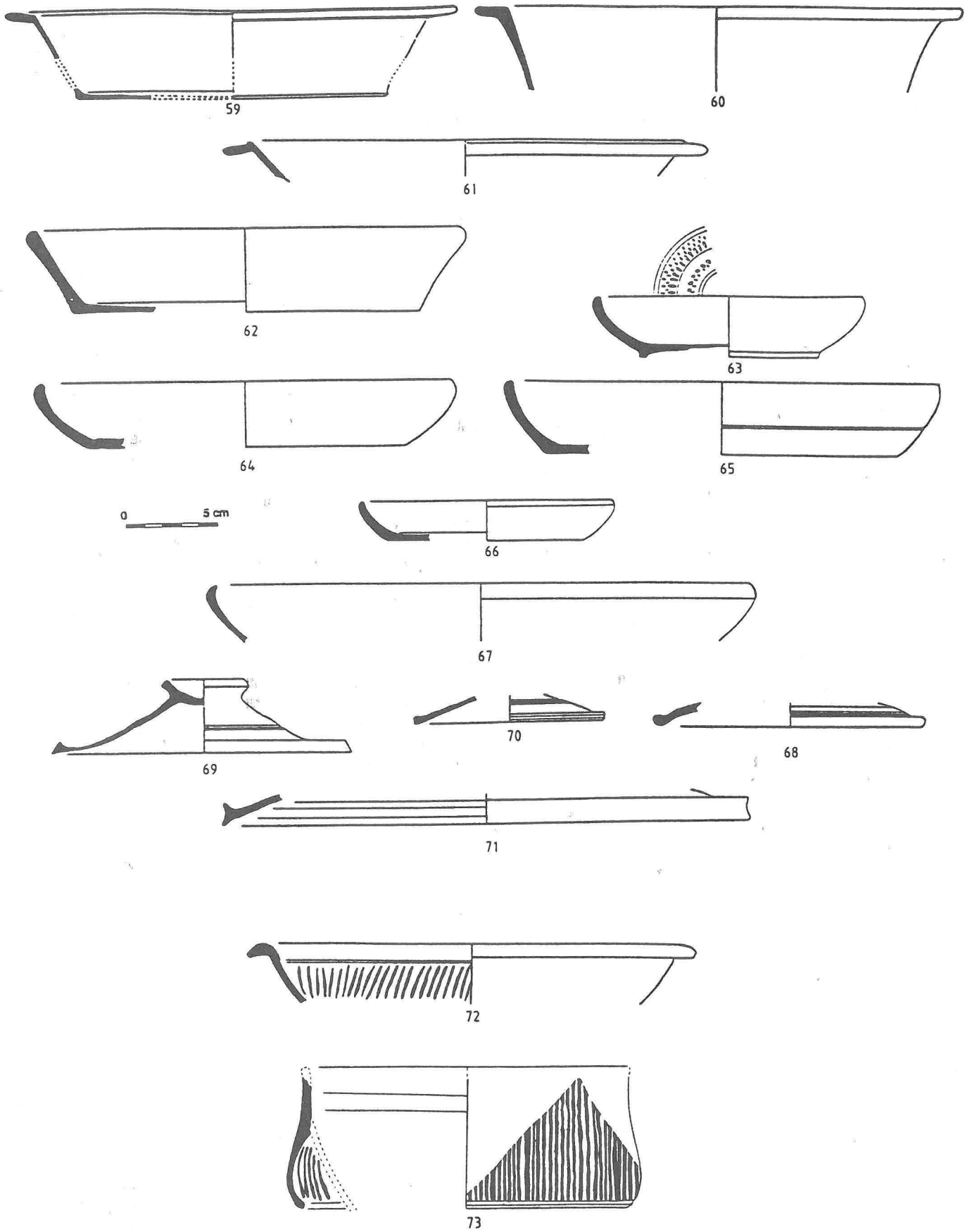


Figure 9 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques à vernis rouge pompéien (59-71) et à peinture marbrée (72-73).

belge. Et, dans l'ensemble le plus récent (30025, vers 90/100-110), le premier exemplaire attribuable à la production des Rues-des-Vignes (Pas-de-Calais), qui domine à Amiens aux II^e et III^e s. (Thuillier 1993).

6. Les céramiques marbrées.

L'unique exemplaire de ce type, une imitation de Drag. 36 (n^o 72), figurait dans le plus récent des dépotoirs. Sa pâte est beige à cœur orangé, tendre, avec de petits grains noirs ; la surface, soigneusement lissée, porte à l'intérieur des marbrures rougeâtres. Le chantier a livré, dans des contextes du II^e s., plusieurs bols à longue collerette, de même pâte, eux aussi marbrés de veines rouge-orange (n^o 73). Leur origine pourrait se situer en Rhénanie, où des productions très proches ont été signalées par E. Gose et J. K. Haalbos pour la même époque (Gose 1950 -*frühe marmorierte Keramik*-, types 259 et 260 ; Haalbos et Koster 1981). Elles se distinguent en tout cas de leurs homologues de Toulon-sur-Allier décrites par H. Vertet (Vertet 1959).

7. Les céramiques grises à surface lissée.

Il s'agit là d'une production homogène, mais apparemment marginale sur le marché amiénois. Trois formes ont été distinguées, deux attestées par un unique exemplaire (n^{os} 74 et 76) et la troisième de façon plus régulière (n^o 75 : gobelet ovoïde à crépi argileux). La pâte, "limoneuse" et contenant de petits micras blancs, rappelle les productions présentes dans le Vermandois et le Noyonnais.

III. LES PRODUCTIONS "GALLO-BELGES"

1. Les vases-tonnelets.

Les vases-tonnelets à pâte beige et surface lustrée beige foncé, apparus au début du I^{er} s., se maintiennent au moins jusqu'au début du II^e s., sans grande évolution typologique : le seul changement notable est l'abandon, entre les années 60 et 80, du surplomb interne de la lèvre (n^{os} 77-78). La proportion reste stable sur toute la période, autour de 1,5 % de la vaisselle. L'origine de cette production n'est pas encore connue (sud-ouest de la Gaule belge probablement).

2. Les céramiques en *terra nigra*.

La céramique en *terra nigra* à Amiens a déjà fait l'objet d'une étude typo-chronologique (Ben Redjeb 1985). Les ensembles du Palais des Sports complètent ce premier répertoire par une série de formes nouvelles et fournissent désormais des données technologiques et statistiques précises.

La deuxième moitié du I^{er} s. est marquée au Palais des Sports par une chute constante de la part de la *terra nigra* par rapport au reste de la vaisselle (Fig. 10). Au début du II^e s., elle subsiste de façon marginale, à hauteur de 4 % environ avec un répertoire très appauvri.

Une nette partition existe entre formes basses et formes hautes, dont les pâtes, radicalement différentes, impliquent un approvisionnement différencié. Les quelques formes basses qui subsistent après le milieu du I^{er} s. — quelques types d'assiettes et de coupes —, sont caractérisées par une réalisation quasi exclusive en pâte blanche ou gris clair à surface fumigée. Au moins trois productions sont représentées.

La plus fréquente présente une pâte blanche fine,

contenant quelques grosses inclusions noires ; la surface fumigée, lissée, est en général de couleur gris-bleu à gris-noir ou, parfois, noire brillante. Deux origines nous semblent plausibles : soit, par analogie avec la pâte de céramiques tibériennes estampillées, la vallée de la Vesle, en pays rème ; soit le Pays de Bray, dont l'un des principaux bancs argileux (hauterivien) permet l'obtention de ce type de pâte. Le répertoire typologique est très limité et se réduit à mesure qu'on approche du II^e s. : deux types d'assiettes (n^{os} 79 et 80), dont la première, rare sous Néron, disparaît vers 70, et trois types de coupes à collerette (n^{os} 81, 82 et 83-84).

Une seconde fabrique peut être considérée comme une production parallèle à la précédente, avec un répertoire identique. Seuls quelques exemplaires sont représentés. La pâte, bien cuite, et la surface, soigneusement lissée, sont toutes deux d'une couleur gris fer très caractéristique.

Le dernier groupe est attribuable aux ateliers de Gaule centrale, avec une pâte gris clair micacée et une surface fumigée noire, lissée. Les formes sont très courantes dans le Centre et le Centre-Ouest (Ménez 1985, types 11 et 125). Ce groupe est bien représenté dans les ensembles amiénois de la première moitié du I^{er} s., jusqu'à 15 % de la *terra nigra*, et subsiste encore dans les dépotoirs de mise en place de la maison 1 (vers 60-80), en très faible quantité : 1 ou 2 % de l'ensemble des *terra nigra*. Il disparaît ensuite totalement.

Les formes hautes utilisées à *Samarobriva* sont très différentes : elles ont une pâte brune, en général à cœur noir, et une surface lissée brun-noir. De petites paillettes de mica blanc sont visibles en surface. Ce sont là les caractéristiques des céramiques produites à Noyon (Ben Redjeb 1992). Des années 60 au début du II^e s., cette production constitue environ les deux tiers de la consommation de *terra nigra*. Le répertoire est très varié, mais trois formes dominent : des gobelets biconiques (n^{os} 91 à 94), des pots globulaires à col concave (n^{os} 98-99), et des bouteilles à lèvre en crochet (n^o 105). La Fig. 12 montre que les potiers du Noyonnais se sont également essayés à la production de formes basses (n^{os} 87 à 90), mais elles sont exception-

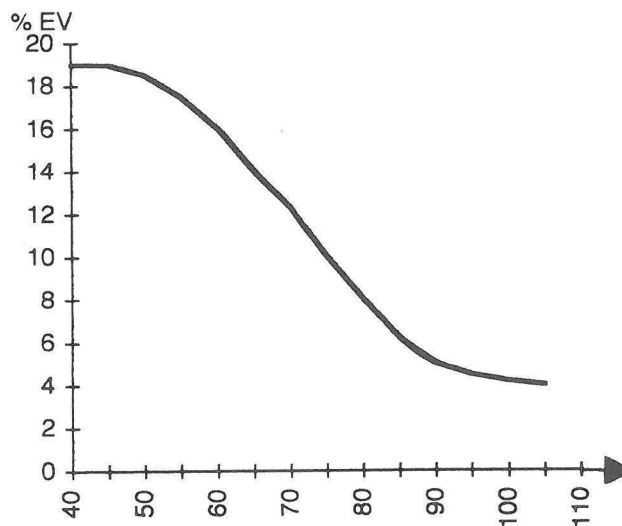


Figure 10 - Proportion des céramiques en *terra nigra* à Amiens (Palais des Sports).

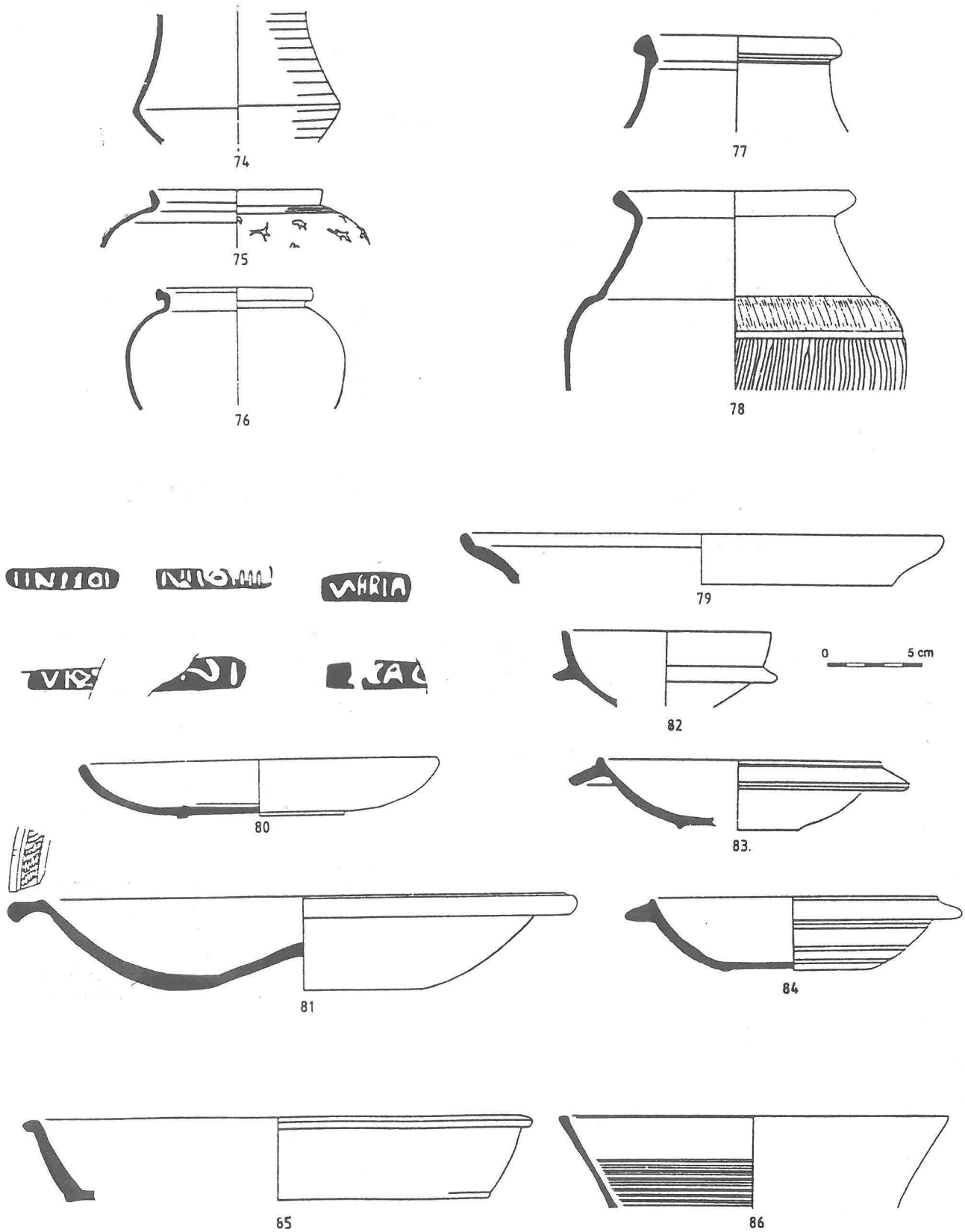


Figure 11 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques grises à surface lissée (74-76), vases-tonnelets à pâte beige (77-78) et céramiques en *terra nigra* de Gaule belge (79-84) et de Gaule centrale (85-86).

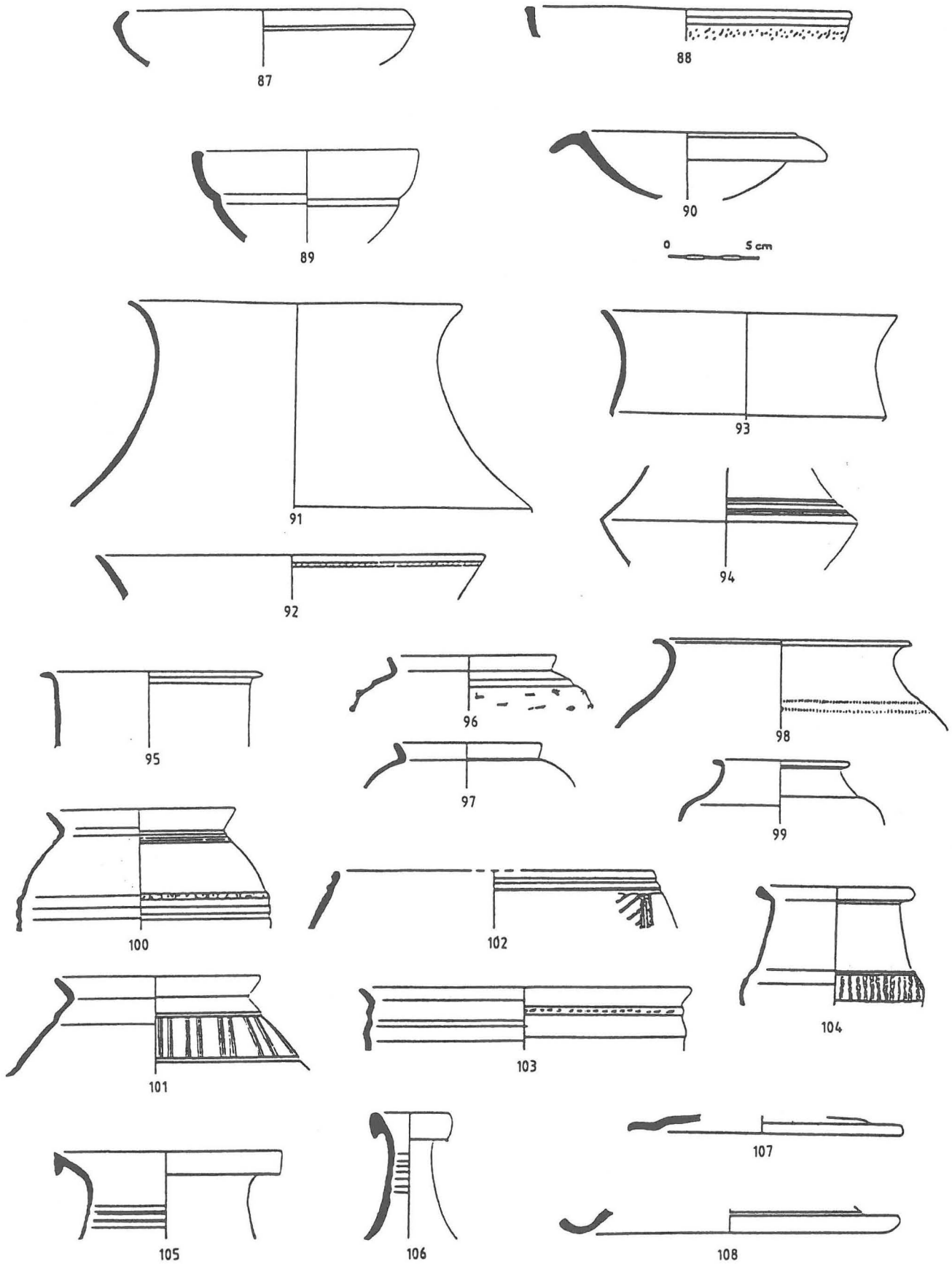


Figure 12 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques en *terra nigra* du Noyonnais.

nelles (6 exemplaires pour l'ensemble des dépotoirs), et n'ont pas réussi à s'imposer face à la qualité des produits décrits ci-dessus.

IV. LES CÉRAMIQUES COMMUNES RÉGIONALES

1. Contraintes géologiques pour une production locale.

La nature géologique du sous-sol de l'Amiénois constitue un obstacle sérieux à la production de céramiques, dès lors qu'il s'agit d'obtenir une production de qualité ou en grosse quantité. Ces contraintes sont avant tout liées au plateau picard, une vaste zone d'affleurements crayeux qui s'étend de la vallée de la Canche, au nord, jusqu'à la Seine, au sud, et jusqu'aux frontières du Noyonnais et du Vermandois, à l'est. Les limons plus ou moins argileux qui recouvrent par endroits la craie (les "terres à briques") permettent tout juste la fabrication de céramiques à texture grossière, à pâte friable. Ils ont été utilisés à l'époque protohistorique mais ne satisfont plus aux normes de la production gallo-romaine, sinon de façon très marginale (matériaux de construction, *dolia*).

Il existe bien, dans les vallées, et notamment dans celle de la Somme, des dépôts d'argiles alluviales, mais qui sont à la fois peu épais (quelques décimètres) et profondément enfouis. A Amiens, ils sont scellés sous 6 à 7 m de limons, ce qui rend leur extraction difficile. Malgré cela, ces argiles semblent avoir été utilisées à l'époque gallo-romaine. Trois structures interprétées comme des fours de potiers sont en effet connues à Amiens, mais il s'agit de découvertes mal documentées (fouilles anciennes) et plutôt sujettes à caution. La dispersion de ces fours présumés suggère une production ponctuelle, et non un quartier artisanal spécialisé (Bayard et Massy 1983). En tout état de cause, les éventuelles productions amiénoises, dont ni la nature, ni la chronologie ne sont connues, nous paraissent très limitées.

Ce contexte géologique a contraint les habitants de *Samarobriva* à importer la grande majorité de leurs céramiques communes et ce, depuis des régions argileuses en bordure du plateau picard, distantes de 40 à 70 km.

2. Origine et typologie des productions communes à cuisson réductrice.

La deuxième moitié du I^{er} s. est caractérisée à Amiens par une situation de quasi-monopole. Un des groupes de céramiques à pâte grise constitue en effet plus de 90 % de la céramique commune à cuisson réductrice, ce qui représente 45 ou 50 % de l'ensemble de la vaisselle utilisée dans la ville. Sa pâte, grise ou noire, bien cuite, contient un dégraissant de quartz arrondis, fins à moyens, et quelques grosses inclusions noires charbonneuses. L'origine de ce type de céramiques reste encore à déterminer avec certitudes mais la similitude très forte avec les céramiques d'Arras suggère une origine commune ou l'utilisation du même banc argileux. Le répertoire typologique est pauvre, une dizaine de formes, dont deux dominent de façon écrasante : le bol à carène moulurée (n^{os} 115-116) et le

gobelet à col tronconique fermé (n^{os} 122 à 124). Le décor de bandes lissées horizontales est extrêmement fréquent et seuls quelques vases appartiennent à un autre service, décoré de croisillons obliques (n^{os} 120-121). Les assiettes, rares dans les dépotoirs les plus anciens, se multiplient à la fin du I^{er} s., quand s'amorce le recul des sigillées et des céramiques en *terra nigra*.

C'est donc une très faible diversité qui caractérise la vaisselle commune de *Samarobriva*. Pourtant, un examen attentif permet d'identifier toute une série d'autres productions et montre, au-delà de l'uniformité apparente, une forte disparité des sources d'approvisionnement. Mais la présence en quantité très limitée de ces productions diverses souligne davantage le succès du groupe dominant que l'existence d'une concurrence organisée sur le marché.

L'identification des provenances de ces autres groupes technologiques reste pour l'instant au stade des hypothèses ; elle repose sur une observation visuelle du matériel trouvé dans les régions limitrophes, grâce à l'obligeance des archéologues des-dites régions.

Le groupe le mieux représenté (Fig. 14, n^{os} 128 à 138) proviendrait du Vermandois ou du Noyonnais, dont il présente la pâte caractéristique, à texture "limoneuse", contenant de petits micas blancs. Le répertoire trouvé à Amiens est assez varié et comprend à la fois des formes inspirées du répertoire atrébate (notamment le gobelet à col tronconique, n^o 133), de la gallo-belge (n^{os} 129 et 130) et des formes relevant d'un répertoire original. Ce groupe semble perdre progressivement du terrain sur le marché amiénois. Sa proportion, de l'ordre de 5 à 7 % des céramiques communes sombres vers 60-80, tombe à 1 % environ au début du II^e s.

Les céramiques à pâte grossière apparaissent en quantité à peu près égale et avec le même phénomène de régression. Elles se distinguent par un gros dégraissant, soit de chamotte et gravier (n^{os} 144, 145 et 148), soit de nummulites pilées (n^{os} 143, 146 et 147). Ce dernier groupe est abondamment diffusé dans la première moitié du I^{er} s., du Nord aux Yvelines et de Soissons à Rouen, et proviendrait de la région compiégnoise. Il disparaît du marché amiénois entre les années 60 et 80.

Une série d'autres productions est représentée de façon sporadique, par une poignée d'individus. Une assiette de la fin du I^{er} s. (n^o 139) correspond aux céramiques flaviennes de la région littorale du Pas-de-Calais (information F. Lemaire, fouille de La Calotterie). Une autre assiette, en pâte blanche sableuse et surface bléutée (n^o 140), se rattache au matériel du sud de l'Oise et du Val-d'Oise. Ont été également identifiés quelques rares exemplaires de céramiques blanches à quartz (n^o 141), importés du Pays de Bray. D'autres types de pâtes, mal connues, comme celle du petit bol n^o 142, n'ont pu encore être attribuées. Ces diverses importations sont si rares, moins de 0,1 % de la vaisselle, qu'elles ne témoignent pas de réels courants commerciaux. Elles peuvent indiquer plutôt des mouvements migratoires.

3. Les céramiques à pâte claire.

Les céramiques à pâte claire constituent, selon les ensembles, 15 à 20 % de la vaisselle : mortiers,

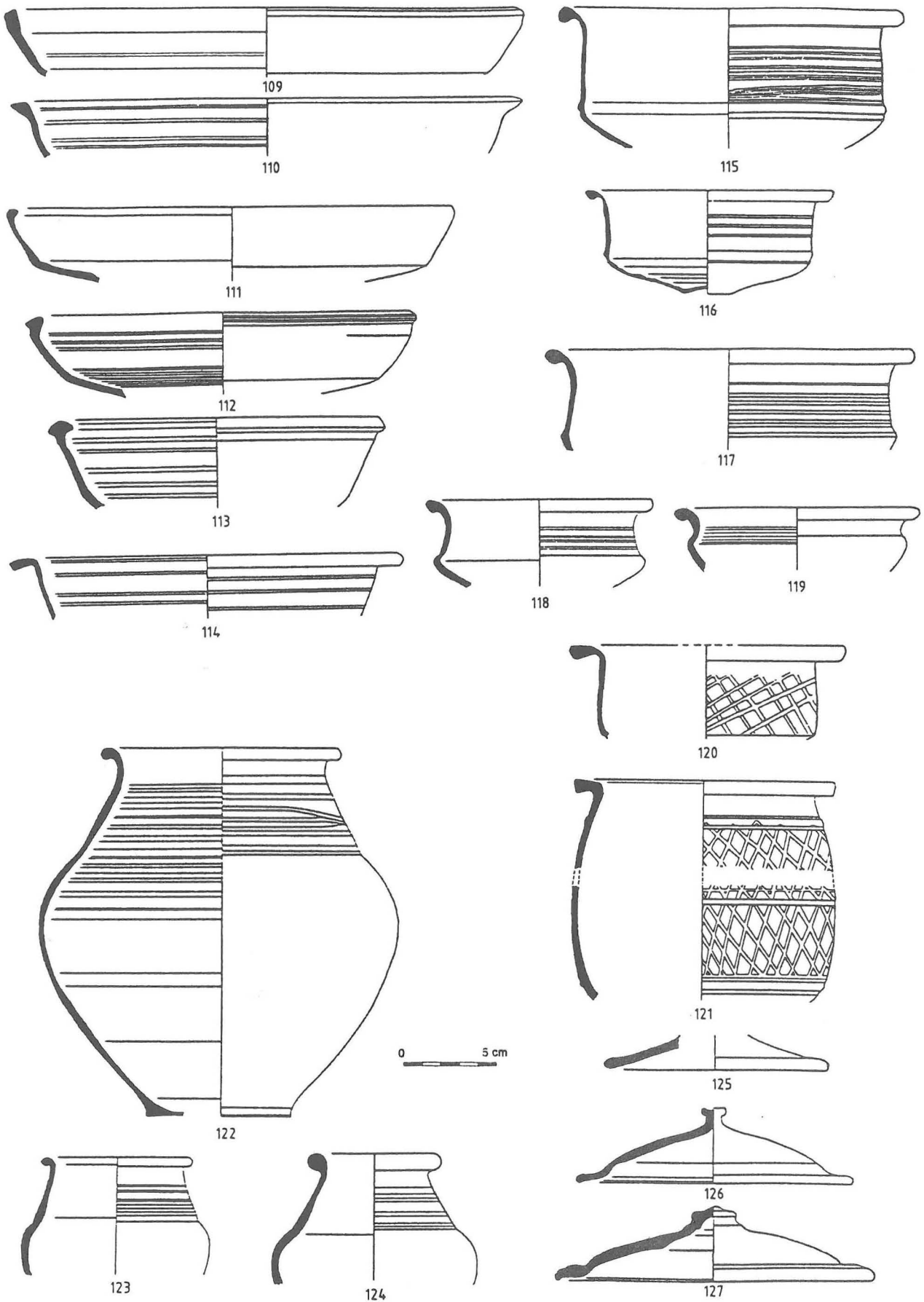


Figure 13 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques à pâte grise ou noire sableuse.

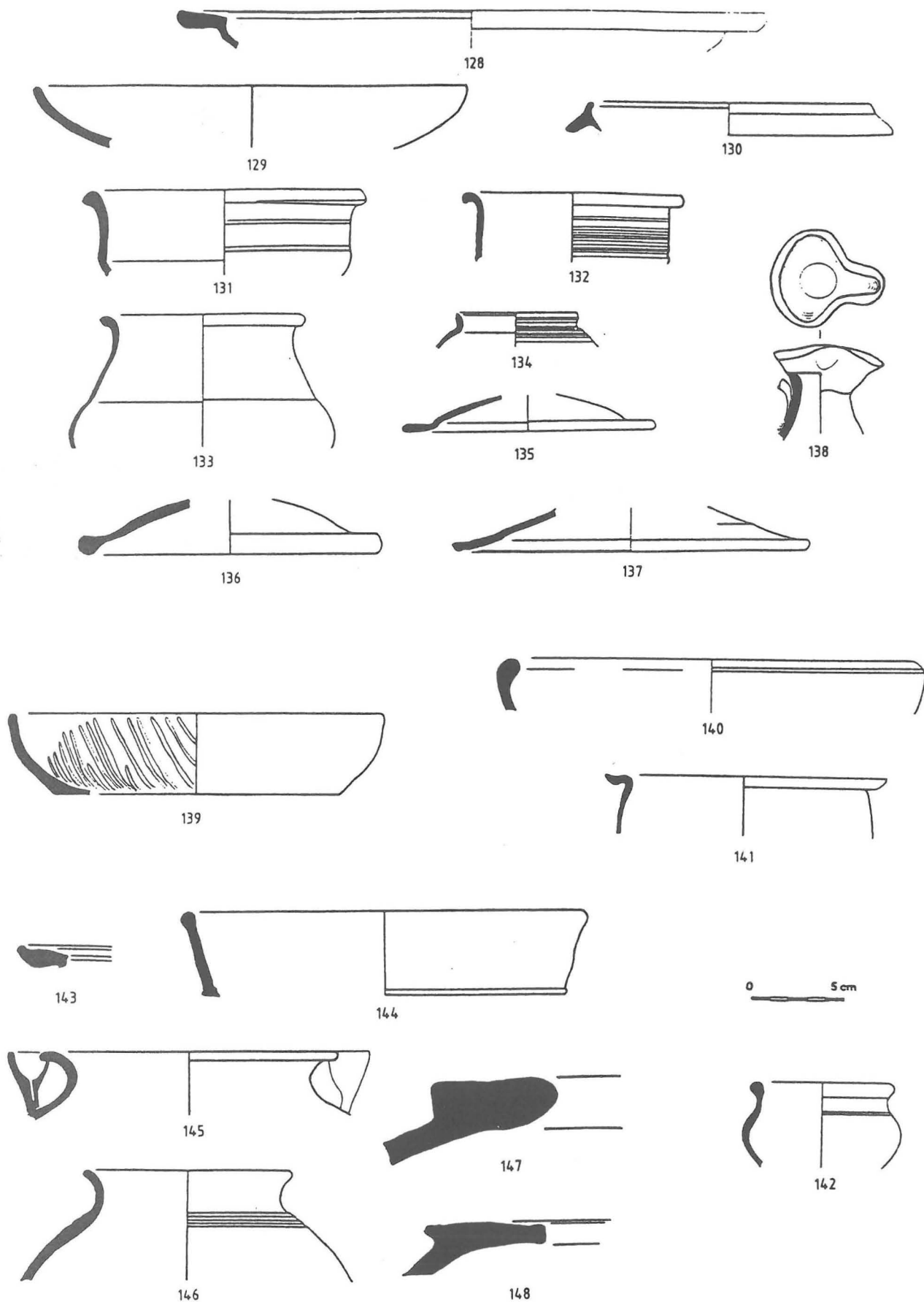


Figure 14 - Amiens, Palais des Sports. Autres productions communes à pâte sombre.

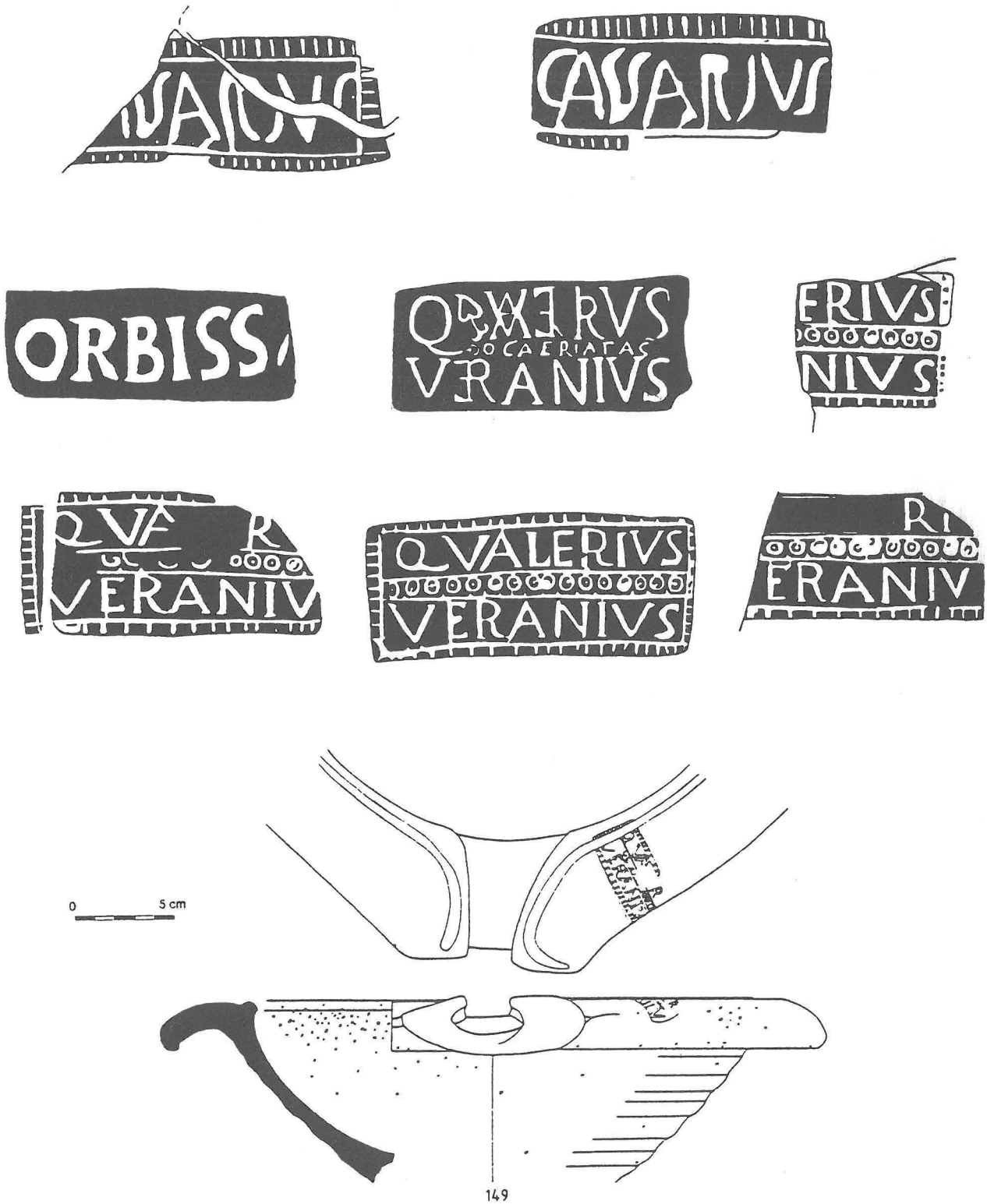


Figure 15 - Amiens, Palais des Sports. Mortiers estampillés attribués au Noyonnais.

cruches, pots dits "à miel" (n^{os} 157-158) avec leurs bouchons (n^o 159), couvercles d'amphores gauloises (n^{os} 160-162). Les exemplaires découverts à Amiens proviennent pour l'essentiel des ateliers du Noyonnais (Fig. 15, 16 et 17).

Dans cette région, en effet, se concentrent une série d'officines, connues pour avoir produit des pâtes

claires, sans doute à partir du principat de Néron. Seule celle de Noyon a fait l'objet d'une publication (Ben Redjeb 1992), mais plusieurs autres sont en cours d'étude : Montmacq, Muille-Villette I et II (F. Fiolet). K. Hartley (Hartley, à paraître) suggère, avec vraisemblance, que cette zone de production serait la source des mortiers estampillés découverts massivement en

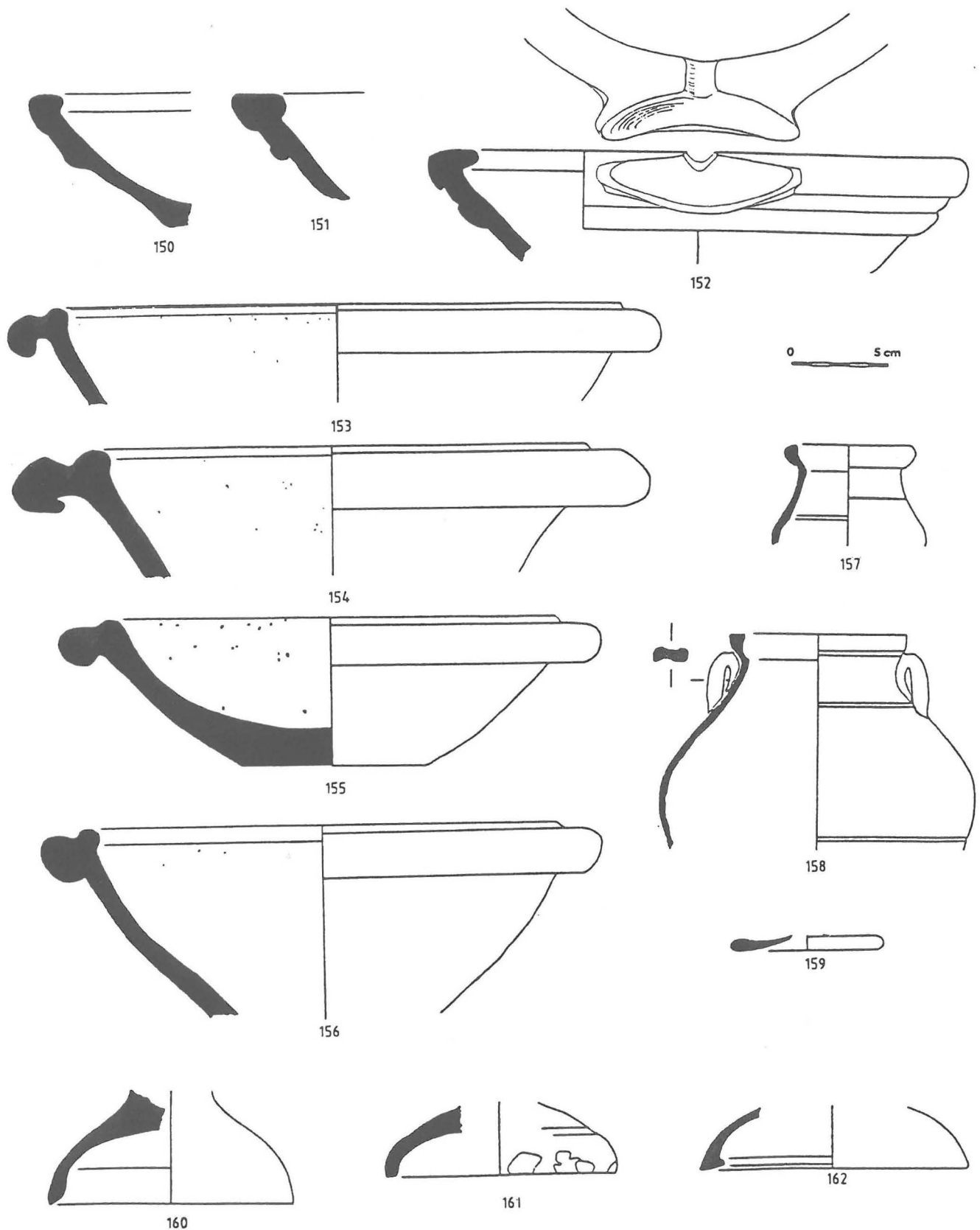


Figure 16 - Amiens, Palais des Sports. Mortiers, pots et couvercles en pâte claire du Noyonnais.

Bretagne insulaire, dans des contextes de la deuxième moitié du 1^{er} s. et du début du 2^e s. Le matériel du Palais des Sports renforce cette hypothèse, car les estampilles y sont fréquentes (Fig. 15), et semblables au

matériel britannique. Cinq portent la signature de *Q. Valerius Veranius*, deux celle de *Cassarius*, une autre, très usée, celle d'un potier indéterminé (*Mvi... ?*, non illustrée), et une dernière, hors contexte, est

l'œuvre du potier *Orbissa*. Leur pâte paraît tout à fait similaire à celle des produits de Noyon et de Montmacq que nous avons pu observer.

Il semble donc qu'Amiens connaisse en ce domaine un approvisionnement massif depuis le Noyonnais. Mais d'autres productions sont attestées, bien qu'en quantités modestes. En particulier, tous les dépotoirs ont livré une série de tessons à pâte beige très fine,

avec une surface lissée (n^{os} 178 à 182) ; outre un bol à collerette, il s'agit exclusivement de cruches, variées, aux formes élégantes. Leur origine n'est pas encore déterminée, mais il s'agit vraisemblablement d'importations assez lointaines (Gaule du Centre ou du Centre-est ?).

Enfin, quelques mortiers estampillés parviennent à *Samarobriva* depuis des officines très éloignées. Trois

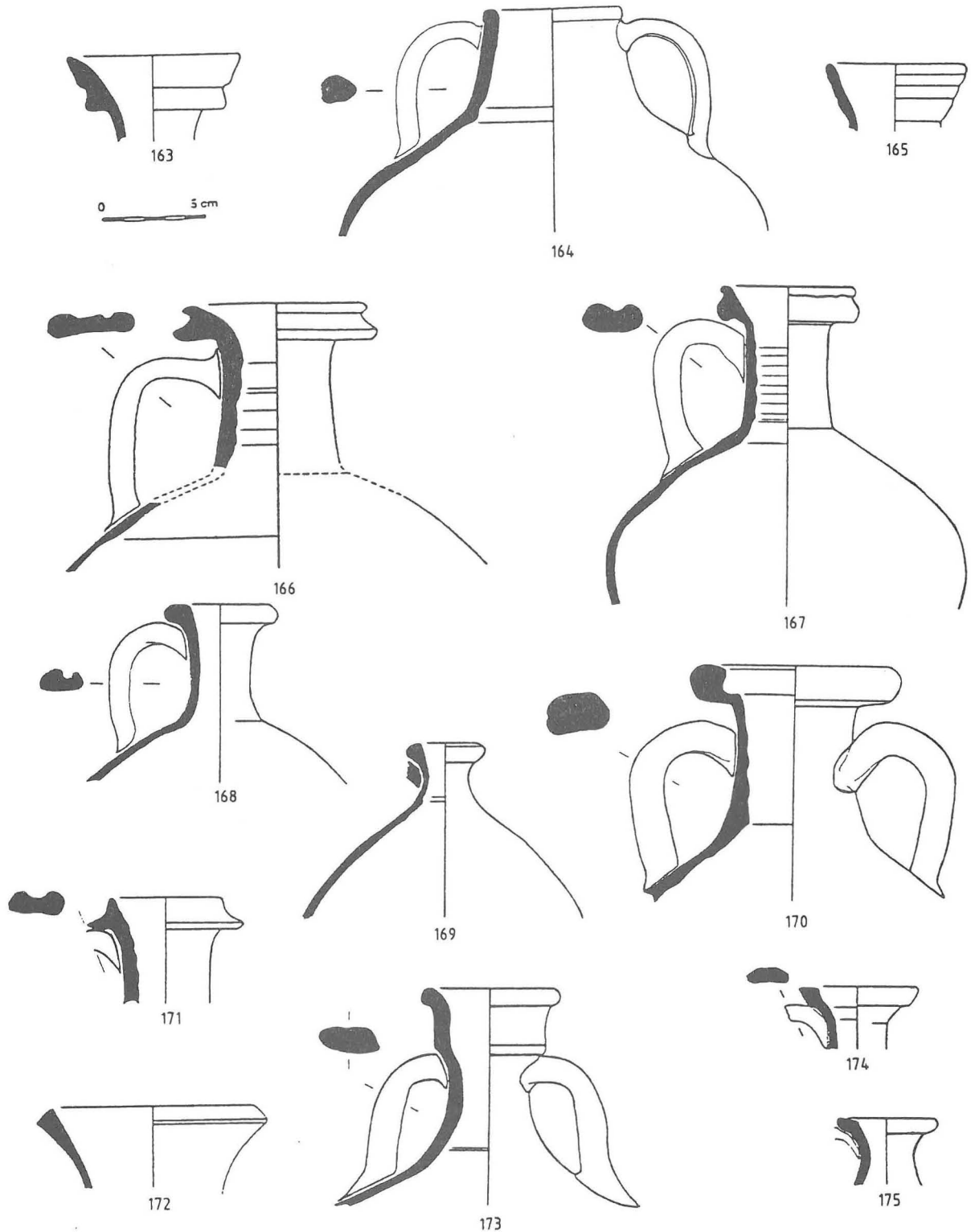


Figure 17 - Amiens, Palais des Sports. Cruches en pâte claire du Noyonnais.



Figure 18 - Amiens, Palais des Sports. Céramiques à pâte claire importées.

exemplaires, de même type (n° 177), et typiques de Coulanges, en Gaule centrale, ont été identifiés dans des contextes des années 70-110 environ ; ils portent la signature des potiers *Ar(a)*, *Nitiogenus* et *Vicanus* (Fig. 17). La production, à Coulanges, de mortiers dès la fin du 1^{er} s. ne semblait pas encore clairement attestée. Un dernier mortier (n° 176) est parvenu à Amiens de plus loin encore, puisqu'il paraît se rattacher, tant par la pâte que par la forme (collerette fine et longue, convexe), aux productions d'Aoste, dans l'Isère. Aoste est réputé comme l'un des grands centres de fabrication de mortiers et ses produits sont déjà attestés ponctuellement dans le nord de la France et en Bretagne insulaire. Nous n'avons pu trouver d'équivalent à cette estampille.

V. CONCLUSIONS

Au terme de ce panorama sur la vaisselle amiénoise entre 60 et 110, quelques traits se dégagent concernant l'approvisionnement d'Amiens. La carte (Fig. 19) représente les provenances des céramiques découvertes dans les dépotoirs de la maison 1 (vers 60-80), telles qu'elles sont perçues actuellement. Les amphores, actuellement à l'étude (Elise Marlière), en ont été exclues. Deux phénomènes apparaissent clairement sur ce document.

D'une part, les sources d'approvisionnement en céramiques fines sont à la fois multiples, et très dispersées. Parviennent à Amiens des céramiques issues des provinces de Narbonnaise (sigillées), de Lyonnaise

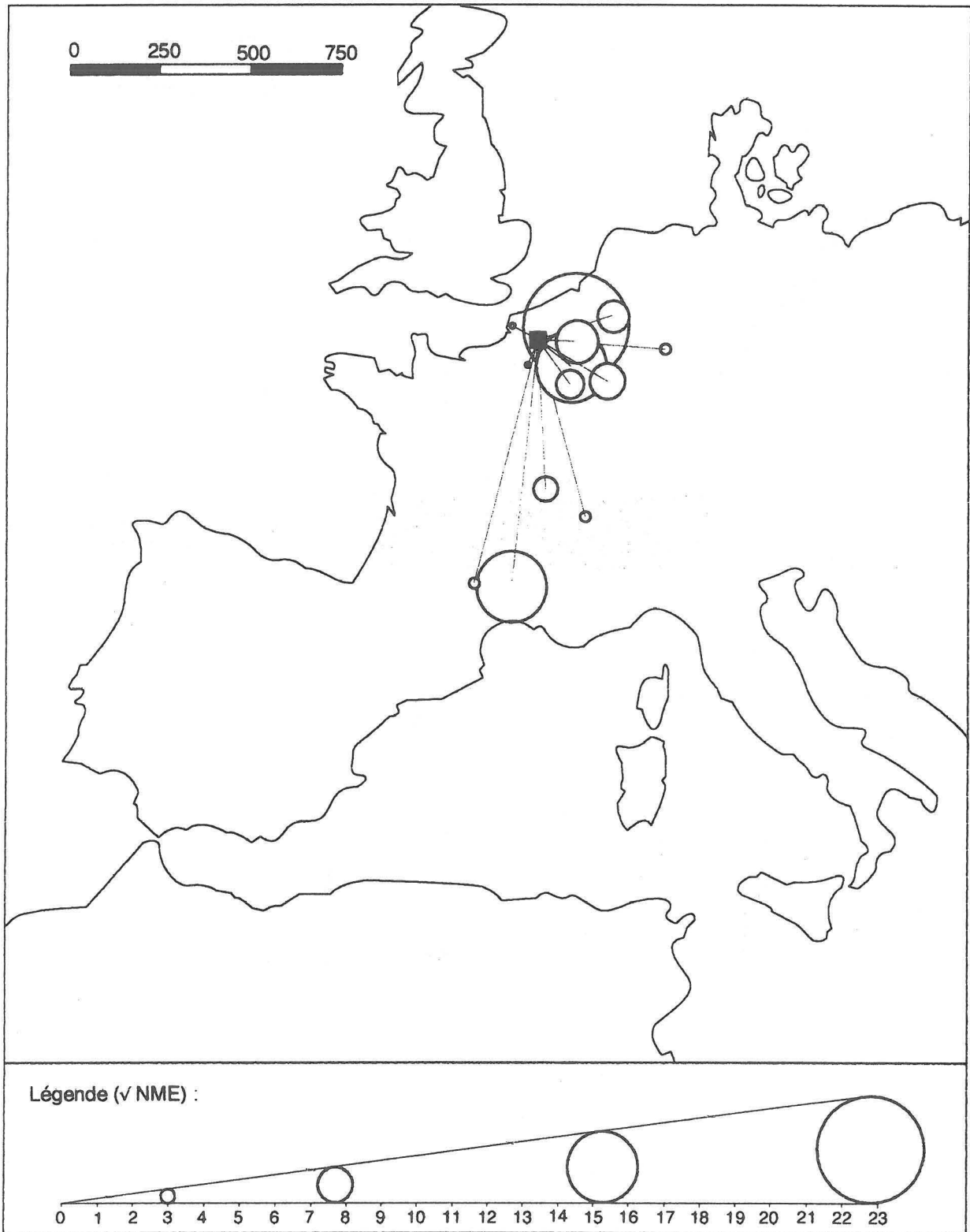


Figure 19 - Provenance des céramiques recueillies dans les dépotoirs amiénois.

(sigillées, parois fines, *terra nigra*, plats à vernis rouge pompéien, mortiers), des districts militaires rhénans —en passe d'être constitués en provinces— (parois fines), et de diverses régions situées au nord et à l'est de la Gaule belge (céramiques dorées, plats à vernis

rouge pompéien, gallo-belges). Il semble exister une certaine concurrence sur le marché puisque plusieurs centres de production proposent des céramiques similaires. Cependant, au-delà de cette diversité, il est clair que les sigillées de La Graufesenque constituent

l'apport essentiel en matière de céramiques fines et qu'elles jouent un rôle privilégié (usage quotidien ?) sur la table des notables ambiens à cette époque.

D'autre part, la carte souligne également la variété des lieux de productions des céramiques communes utilisées à Amiens (les trois quarts de la vaisselle). Le chef-lieu ambien lui-même ne semble pas avoir contribué à son propre approvisionnement, sinon de façon marginale. Il est, en fait, dépendant des régions argileuses bordant le plateau picard, au sud (Pays de Bray), au sud-est (vallée de l'Oise), à l'est (Noyonnais et Vermandois), au nord-est (Artois) et au nord-ouest (estuaire de la Canche). Les conditions pour une concurrence sur le marché amiénois de la céramique commune étaient donc réunies. Elles ne se sont pourtant pas réalisées. Le Noyonnais a développé, dès l'époque de Néron, une production de grande enver-

gure de céramiques à pâte claire, qui a alimenté le sud-ouest de la Gaule belgique et vraisemblablement une grande partie de la Bretagne insulaire. De même, une officine qui n'est pas encore localisée (probablement en Artois) s'est imposée dans la région sur le marché des céramiques sombres, dont elle a obtenu une maîtrise écrasante (90 %). Les produits des régions voisines, sans être totalement absents, ne représentent qu'une part anecdotique de la vaisselle, et semblent diminuer à mesure que l'on approche du II^e s.

La vaisselle amiénoise dans la deuxième moitié du I^{er} s. présente donc ce paradoxe qu'elle est à la fois très diversifiée et extrêmement standardisée. La variété touche des céramiques attestées de façon marginale : l'essentiel se limite à une douzaine de formes omniprésentes qui peuvent, à elles seules, résumer le répertoire typologique pour la période.



REMERCIEMENTS

Merci à toute l'équipe qui a contribué à la réalisation des illustrations : Sylvie Alexandre, William Gauthier (†), Sophie Potier, Jean-Christophe Vadurel (archéologues contractuels, AFAN), et surtout à Sophie Barus et Fabienne Fiolet (Groupe Archéologique des Etudiants d'Amiens), dont l'investissement bénévole démesuré a permis de mener l'étude à son terme.

Notre gratitude est acquise également à tous ceux qui ont accepté de relire ce texte et nous ont apporté conseils et corrections : Dorothee Facquez, Annick Dubois, Pascal Quérel, Carole Deflorenne, Etienne Mantel et Sophie Devillers.



BIBLIOGRAPHIE

- Bayard et Massy 1983** : D. BAYARD et J.-L. MASSY, Amiens romain, *Samarobriva Ambianorum*, dans *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 1983.
- Ben Redjeb 1985** : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), 1, La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985.
- Ben Redjeb 1992** : T. BEN REDJEB, Une agglomération secondaire des Viromanduis : Noyon (Oise), dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, 1992.
- Déchelette 1904** : J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, 2 vol., 1904.
- Deru 1994** : X. DERU, La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.), dans *Nord-Ouest Archéologie*, 6, 1994.
- Gose 1950** : E. GOSE, *Gefäßstypen der römischen Keramik im Rheinland*, Cologne, 1950.
- Grataloup 1988** : C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines, Rue des Farges à Lyon*, B.A.R. International Series 457, 1988.
- Greene 1979** : K. GREENE, *The Pre-Flavian Fine Wares, Reports Excavations at Usk 1965-1976*, 1979.
- Gustin 1985** : M. GUSTIN, La céramique dorée, dans *Braives gallo-romain 3*, Louvain-la-Neuve, 1985.
- Haalbos, Koster 1981** : J. K. HAALBOS et A. KOSTER, Marbled Wares from the Netherlands, dans *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe*, B.A.R. International Series 123 (1), 1981.
- Marsch 1981** : G. MARSCH, London's samian Supply and its Relationship to the Development of the Gallic Samian Industry, dans *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe*, B.A.R. International Series 123 (1), 1981.
- Mees 1995** : A. W. MEES, *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, Stuttgart, 1995.
- Ménez 1985** : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper antique*, 2, 1985.
- Meylan-Krause 1995** : M.F. MEYLAN-KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne "rouge pompéien" d'*Aventicum* (Avenches), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Rouen*, 1995, p. 171-176.
- Peacock 1977** : D. P. S. PEACOCK, Pompeian Red Ware, dans *Pottery and Early Commerce : Characterisation and Trade in Roman*

and Later Ceramics, Londres, 1977.

Quérel 1995 : P. QUEREL, *La villa de Dury "Le Camp Rolland" (Somme)*, D.F.S. inédit, SRA Picardie, 1995.

Symonds 1992 : R. P. SYMONDS, *Rhenish Wares. Find Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Oxford University Committee for Archaeology monograph n° 23, 1992.

Terrisse 1972 : J. R. TERRISSE, *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Yeyre (Puy-de-Dôme)*, XIX^e suppl. à *Gallia*, 1972.

Thuault et Vernhet 1986 : M. THUAULT, A. VERNHET, Le Rozier, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, D.A.F. 6, 1986, p. 110-113.

Thuillier 1993 : F. THUILLIER, Découverte d'un atelier de "Vernis-Rouge-Pompéien" provincial sur la commune des Rues-des-Vignes (Nord), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 213-224.

Vernhet 1976 : A. VERNHET, Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

Vernhet 1986 : A. VERNHET, L'essor des ateliers entre 30 et 120 ap. J.-C., dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, D.A.F. 6, 1986, p. 39-42.

Vernhet 1991 : A. VERNHET, Signatures de décorateurs découvertes à La Graufesenque, dans *Annales de Pegasus*, 1, 1991, p. 53-56.

Vertet 1959 : H. VERTET, Découverte de poterie peinte à Toulon-sur-Allier, dans *Gallia*, 17, 1959.

Willems 1988 : J. WILLEMS, Introduction à l'étude de la céramique dorée dans la *civitas tungrorum*, dans *Vie Archéologique*, 29, juin 1988.



DISCUSSION

Président de séance : P. VAN OSSEL

Xavier DERU : Vos contextes du début du II^e s. contiennent beaucoup moins de sigillées que ceux du début de la seconde moitié du I^{er} s. ?

Stéphane DUBOIS : Oui, les ensembles des années 70/80 présentent 14 % de vaisselle sigillée alors que ceux du début du II^e s. se situent autour de 8 %.

Xavier DERU : Et vous n'avez pas d'importations de l'est de la Gaule ?

Stéphane DUBOIS : Dans ce dépotoir, non, pas du tout.

Robin SYMONDS : D'une façon générale, ces ensembles ont plus de rapports avec certains de nos sites urbains anglais qu'avec des sites de Gaule, avec toute la gamme de ce que vous montrez ; il faudrait vraiment faire des comparaisons très strictes avec Colchester et les grands sites de Londres. Il y a un rapport direct à établir entre la consommation et la production de céramiques.

En ce qui concerne les mortiers, vous savez que Madame Hartley a tendance à les attribuer au Noyonnais ; pour ma part, je ne renonce pas à l'idée d'une production importante à Bavay de ces mêmes potiers (dont Q. Valerius Veranius, par exemple) ; dans ce domaine, il reste, à mon avis, des études approfondies à faire.

Caty SCHUCANY : Pour revenir sur le pourcentage de la sigillée, les 14 %, est-ce normal à Amiens, dans ce type de maisons ou dans des maisons plus simples ?

Stéphane DUBOIS : A vrai dire, on n'en a pas idée parce que, pour cette période, ce sont les premiers comptages qui sont effectués sur du matériel.

Robin SYMONDS : Et les amphores ?

Stéphane DUBOIS : Nous avons contacté, hier, F. Laubenheimer. On a, entre autres, une proportion notable de Dressel 20 et de Gauloise 4 et 5, ainsi que de Gauloise 3 et d'amphores carottes.

